Procès-verbal
3e Assemblée citoyenne du quartier Saint-Robert.
Rimouski, mardi le 11 novembre 2014.

1. **Accueil**

   Information sur le rôle et les activités du centre communautaire de Saint-Robert par Michel Francoeur président de la corporation des loisirs (point 3)

L'accueil s'est déroulé de façon informelle laissant la parole à notre invité. La rencontre a débuté avant 19 h pour permettre à Monsieur Michel Francoeur de prendre la parole. Il nous a expliqué le rôle de la corporation des loisirs de Saint-Robert. Les administrateurs et administratrices sont responsables de louer les locaux du centre, d'entretenir la patinoire, le terrain de baseball...Ils et elles organisent aussi deux fêtes par année : celle de Noël et une autre au mois d'août. M.Francoeur invite toutes personnes intéressées à s'impliquer dans les activités et ou l'organisation de ces activités. Les bénévoles en place sont là depuis longtemps et souhaiteraient avoir du renfort. Notons que c'est l'initiative de Ginette qui nous a permis d'avoir cette rencontre.

2. **Élection des rôles : animateur, gardien du temps, preneur de notes, de tour de paroles.**

Raphaël animera la rencontre et s'occupera de donner les tours de parole.
Arlène prendra les notes.

3. **Information sur le rôle et les activités du centre communautaire de Saint-Robert par Michel Francoeur.**

Nous avons traité de ce point en début de rencontre.

4. **Suivi du Procès-verbal (23 octobre 2014) :**

   4.1 Lecture et correction du procès-verbal :

Dans le titre, nous devrions lire **Procès-verbal** au lieu d'ordre du jour.
Au point 4, nous devrions lire **120** $ pour la location du sous-sol de l'église.
Au point 4, Claire va faire une demande **à la fabrique** afin d'obtenir.....

   4.2 Lieu d'assemblée (Le point 8 est déplacé au suivi)

Claire a fait des démarches pour réserver le sous-sol de l'église gratuitement mais sans succès. Compte tenu des finances actuelles des établissements religieux ces derniers préfèrent louer. Cependant, un local au centre communautaire est disponible les mercredis et jeudis et pourrait être offert gratuitement à l'assemblée puisque notre but principal est d'améliorer la vie de quartier.

L'assemblée mandate Claire pour négocier une salle de grandeur intermédiaire gratuitement au centre communautaire. Nous pourrions nous réunir le mercredi soir. Cependant, si la salle se libère les mardis après les fêtes (2015) l'assemblée préfère cette soirée comme temps de rencontre.

Claire se doit d'avoir un « projet » avec un budget pour justifier ses dépenses et recevoir un remboursement de la municipalité. (location de salles, photocopies, etc.)

4.3 Presbytère

M.René Roy attend le rapport sur les infrastructures pour se prononcer sur la vente et ou le déplacement du presbytère. Estelle nous informe qu'elle a entendu à la radio que ledit rapport est maintenant public. L'église de Saint-Pie X et de Saint-Robert seront épargnées et garderont leur vocation religieuse.

Pour ce qui est du presbytère l'assemblée est unanime à penser qu'il faut éviter son déplacement et la vente à un particulier. Plusieurs projets par et pour la communauté pourraient y loger. Comme cet édifice est situé au « cœur » du quartier et que l'avenir du Paradis est aussi en questionnement, il semble qu'il resterait peu de lieu de rassemblement au centre du quartier.

Raphaël est mandaté par l'assemblée pour contacter M. Roy et l'inviter à nous rencontrer lors de la prochaine réunion. Comme ça nous pourrons prendre une décision de groupe mieux éclairée face à ce dossier.

4.4 Comité réseautage

Les groupes communautaires situés dans Saint-Robert, même s'ils logent dans le quartier ne s'adressent pas uniquement aux citoyens et citoyennes de Saint-Robert. Il semble que seul *le groupe Les vrais amis de Saint-Robert* soit exclusivement composé de résidents du quartier. Claire et Ginette se proposent pour faire le tour des organisations et des commerces pour en faire un inventaire, mieux connaître les services et aussi faire connaître l'assemblée citoyenne. Ceci nous permettra d'avoir une vue d'ensemble des acteurs communautaires et économiques du quartier.

4.5 Site web

Claire s'est informée auprès de Christian (ex-conseiller municipal) de la possibilité de nous transférer les données de l'ex-site web. Il s'est débarrassé de toutes les données. Nous recommencerons à neuf et pourrons élaborer notre propre liste de contacts. Aussi Christian payait l'hébergement du site de sa poche.

James et Antoine assureront le suivi de ce dossier. Ils trouveront une façon d'héberger le site web gratuitement ou sinon à peu de frais. Antoine s'engage à maintenir la page *Facebook* à jour.

Ces outils font partis des moyens de communication que nous voulons mettre en place.

4.6 Documents provenant de Rimouski 2020

Il a été demandé à Claire de ressortir les commentaires des citoyens et citoyennes lors d'une consultation de la ville. Claire a fait photocopier ce document et Arlène en a ressorti les suggestions qui concernaient spécifiquement Saint-Robert. Quinze préoccupations dont nous avons pris connaissance et qui s’apparentaient à celles ressorties par l'assemblée. L'ensemble du rapport se trouve sur le site

web de la ville. *Rapport sur la rencontre de consultation du district Saint-Robert, 7 mars 2012*

4.7 Suivi sur limites Saint-Robert

Julie et Susan ont pris connaissance du dossier chacune de leur côté. Julie a ressorti une carte traçant les limites du territoire que couvre l'école L'aquarelle. Susan a trouvé différentes cartes du quartier selon les années. Nous pouvons retenir que le territoire se transforme avec le temps et que le territoire scolaire est très élargi et pourrait mieux correspondre à un territoire dit naturel.

Julie et Susan sont mandatées pour présenter à l'assemblée une carte du territoire *naturel* à la prochaine rencontre. L'assemblée pourra déterminer le territoire sur lequel elle s'appuie pour faire les invitations citoyennes.

5. **Jardin communautaire et poulailler**

Claire nous informe qu'elle continue ses démarches pour savoir si nous pourrions remettre en marche les jardins communautaires du parc Lepage et y utiliser les cages existantes pour faire un poulailler. Ce dossier est à suivre.

6. **Maison du gardien, parc Lepage**

Claire nous informe que la maison du gardien du Parc Lepage est fermée depuis deux ans pour des raisons de sécurité. Les *Petits débrouillards* y entreposent du matériel. Le *sort* de la maison devrait être connu bientôt en même temps que celui d'autres établissements, par exemple : les ateliers Saint-Louis.

7. **Projet revitalisation du quartier :**

7.1 Demande de don d'arbres

Il serait possible de recevoir des dons d'arbres par certains programmes (Génie et environnement et Fédération canadienne des municipalités FCM). Chacun a son idée sur les arbres, l'aménagement avec des arbres fruitiers, des jardins comestibles, le fractionnement des rues par des bordées d'arbres, etc. Il est recommandé de faire un comité *Arbre*s. Il sera composé de Raphaël, Raphaëlle, Susan et Arlène.

7.2 Par quoi en commence ?

À ce point, Arlène a soumis à l'assemblée un document qu'elle a fait pour structurer le projet d'assemblée citoyenne. Ce document de deux pages sera discuté à la prochaine réunion. Arlène propose qu'on lui fasse parvenir les commentaires, les ajouts, ... avant la prochaine réunion. Elle pourra les ajouter au document ou organiser les idées pour faciliter les échanges.

8. **Lieu d'assemblée**

Déjà discuté au point 4.2

9. **Réflexion sur l'aspect politique de l'assemblée (Marc-Olivier) :**

Comment on s'enligne pour se doter du pouvoir politique ?
Comment on enclenche le processus d'éducation à la démocratie ?
Quel est notre position par rapport aux acteurs politiques (municipaux, provinciaux, fédéraux) ?

Marc-Olivier n'étant pas présent à l'assemblée ce point n'a pas été débattu.

10. **Lutte contre la pauvreté : Portrait de la pauvreté dans Saint-Robert. (Marc-Olivier)**.

Marc-Olivier n'étant pas présent à l'assemblée ce point n'a pas été débattu.

11. **Varia**

Julie nous informe que la Caisse Desjardins peut financer certains projets de la communauté. La date limite pour soumettre un projet est le 12 décembre.

Il est aussi mentionné que l'on doit se doter d'un lieu d'échanges ; le centre communautaire serait ce lieu.

12. **Date de la prochaine assemblée**

Claire réserve le local au centre communautaire de Saint-Robert pour le **10 décembre** prochain à 19 h.

13. **Clôture de l'assemblée**.

Arlène, secrétaire pour l'assemblée citoyenne du quartier Saint-Robert, 19 novembre 2014